

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2014

Séance du 27 janvier 2014

CG 14/2^{ème}/III-06

L'an deux mille quatorze, le 27 janvier, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN TARN-ET-GARONNE CENTRE UNIVERSITAIRE

I. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE

L'année 2013 a été marquée par la signature et la mise en œuvre du contrat de site dont les principales actions ont été, je vous le rappelle, l'ouverture de deux BTS, l'extension de l'accès au réseau des transports, le guide de l'enseignement supérieur, ou encore le lancement de l'étude sur les liens avec le monde économique et l'enquête logement

Ce contrat a réellement permis de redonner un souffle à l'enseignement supérieur dans le département.

Aussi, **afin de faciliter sa mise en œuvre** à la fois en faveur des étudiants du Centre Universitaire, mais aussi, au-delà, **pour tous les étudiants du département, un service dédié au développement de l'enseignement supérieur et à l'animation de la vie étudiante a été créé en septembre**. Sa mission est de poursuivre la dynamique initiée à l'occasion du contrat de site en partenariat avec l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

En termes de vie étudiante tout d'abord, voici les orientations que je vous propose :

Sur l'étude des besoins en matière d'aménagement intitulée « Rêve ton campus » : il convient de prendre acte des premiers résultats présentés par les étudiants en comité de pilotage le 20 décembre 2013. En effet, pour la première fois une réflexion collective et concertée a permis à l'ensemble des usagers du site, et aux étudiants en priorité, de s'exprimer sur les façons dont ils habitent le site et dont ils vivent le rapport à la ville.

Ils ont ainsi pu énoncer leurs attentes à la fois en matière d'aménagement et de fonctionnement du site. A ce titre, plusieurs éléments ont été abordés : les horaires d'ouverture des salles, les modalités d'information et de communication, le besoin de se retrouver entre formations et de travailler en petits groupes, etc. Tous ces aspects constituent autant de pistes d'amélioration afin de proposer des conditions d'études et de vie optimales.

Parallèlement à cette démarche qualitative, nous avons dû nous pré-positionner sur les financements du Contrat de Plan État Région 2014 - 2020 très rapidement, compte tenu des délais imposés par l'État.

Les priorités dont nous avons fait part sont les suivantes : la réhabilitation de l'entrée d'honneur pour doter le site d'un véritable accueil général, la réalisation d'un foyer étudiant et d'un pôle prévention santé, et la création de locaux d'enseignement supplémentaires et d'espaces dédiés à la recherche.

Afin de finaliser le projet d'aménagement, qui sera contractualisé avec l'Etat et la Région dans le cadre du prochain Contrat de Plan État Région, je vous propose de faire appel à un programmiste. Les scénarii d'aménagement et le programme prévisionnel de travaux chiffrés, issus de son travail et de la concertation avec les différents partenaires et usagers du Centre universitaire, vous seront présentés à la DM1.

Je sollicite, pour cela, la ratification de 60 000 euros de crédits à la ligne 2031-23.

Des cofinancements seront recherchés auprès du Conseil Régional et des Universités.

Concernant les actions culturelles et sportives :

Je vous propose la reconduite des PASS Cinéma et Sports qui remportent un vif succès auprès des étudiants.

Le PASS Culture, quant à lui, sera modifié dans son fonctionnement : plus souple et moins onéreux, il proposera toujours un accès à des spectacles sur Montauban et sur Toulouse à des tarifs préférentiels.

Surtout, il sera complété par la relance des soirées à l'auditorium. Ces dernières sont ouvertes à tous les étudiants du département. La première soirée, dédiée aux Séries télévisées, s'est déroulée en décembre et a accueilli plus de 50 personnes. Les deux prochaines soirées seront consacrées à la Bande Dessinée et au cinéma d'animation.

Enfin, la programmation de la Semaine de l'Étudiant courant octobre 2014 sera comme cette année ouverte à tout public et enrichie d'actions organisées par les étudiants.

Pour le soutien aux initiatives étudiantes :

L'objectif ici est de **resserrer les liens avec les associations étudiantes** et de **les accompagner dans la conduite de projets.**

Je vous propose donc de mettre en oeuvre différents type de soutien.

Pour cette année, les associations ont sollicité les services du Conseil Général pour **la réalisation d'un journal étudiant** qui pourrait être imprimé au sein de notre service reprographie. D'autres types d'aide, administrative et logistique, pourraient également être proposés pour l'organisation de manifestations (concerts, ventes, etc.).

De plus, je vous propose de reconduire l'aide aux voyages d'études avec une procédure clarifiée.

Enfin, une mesure permettant l'octroi de subventions aux trois associations étudiantes est à l'étude et fera l'objet de propositions en DM1.

En matière d'actions de solidarité :

S'agissant d'un axe fort de l'offre de services aux étudiants, je vous propose la mise en place de nouvelles actions. Toutes ont été travaillées en complémentarité avec l'assistante sociale universitaire :

- **Le renforcement du partenariat avec le Secours Populaire Français** à travers l'organisation de permanences bimensuelles au sein du Centre Universitaire (à l'image de ce qui se pratique sur d'autres campus) permettant l'accueil d'étudiants en situation de précarité et **la délivrance de colis alimentaires pour une somme symbolique**. D'autres actions permettant de sensibiliser les étudiants à la solidarité et à l'engagement seront proposées tout au long de l'année (appels à bénévolat, ventes caritatives...). Certaines ventes se sont déjà déroulées en fin d'année et ont remporté un vif succès.

- La possibilité pour les étudiants en difficulté de **bénéficier de bons sociaux permettant l'accès gracieux au restaurant universitaire.**

- La **mise en place de ventes de paniers de légumes biologiques à 4 €** produits par des jardins d'insertion à Labastide St Pierre offrant ainsi l'accès à des produits de qualité et contribuant au développement de l'emploi solidaire sur le territoire.

- La **reconduction du fonds d'aide d'urgence**, précédemment géré par le service Éducation, **au bénéfice des jeunes étudiant en Tarn -et-Garonne et se trouvant en situation précaire.**

Sur l'accessibilité de l'enseignement supérieur, **deux événements importants** seront organisés, comme les années précédentes, **en faveur des élèves du secondaire et leurs familles :**

– **le samedi 8 février : les Journées Portes Ouvertes**

– **les 8, 10 et 11 avril : les journées de découverte de l'enseignement supérieur** pour tous les élèves de 1ère du département.

Enfin, concernant le soutien aux activités de recherche et le développement des liens avec le monde économique :

Cet axe passe tout d'abord par **une aide** proposée aux composantes pédagogiques **pour la publication d'actes de journées d'études ou de colloques.**

Une étude a également été lancée, afin de définir une stratégie départementale pour dynamiser les liens entre l'Enseignement Supérieur, la Recherche et le Monde Économique.

Cette étude se base sur une analyse du territoire, grâce notamment à des enquêtes terrains auprès de différents acteurs industriels, académiques et institutionnels. Elle comporte quatre grandes phases d'analyse (connaissance des besoins des entreprises RH et R&D, maîtrise des dispositifs existants en termes de formation et de soutien à l'innovation, recensement d'expériences réussies dans d'autres territoires (analyse comparative) et proposition d'une stratégie départementale).

Après une première étape consacrée aux rencontres d'entreprises du Tarn-et-Garonne (une vingtaine d'entretiens réalisés à ce jour), une réunion avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche présents sur le territoire a eu lieu le 09 décembre 2013 au Centre Universitaire pour prendre en compte leurs contributions et travailler sur les moyens de créer des synergies avec le milieu industriel. Des rendez-vous ont été pris à cette occasion qui permettront d'aboutir à une photographie exhaustive des besoins et de l'offre de formation existante sur le territoire et plus largement, en Midi-Pyrénées.

Les résultats de cette étude, confiée au cabinet bordelais Capital High Tech vous seront présentés à l'occasion de la DM1.

II - LE CENTRE UNIVERSITAIRE

Comme chaque année, je vous présente l'ensemble des crédits nécessaires au fonctionnement du site. Ils se montent à **178 500 €** pour les crédits d'investissement et **445 030 €** pour les crédits de fonctionnement, hors salaires et charges.

Concernant les travaux de modernisation du site, le chantier **du bâtiment « Arts Appliqués » est achevé**, conformément aux engagements que nous avons pris envers nos partenaires universitaires.

Là encore, nous avons accompli, malgré l'absence de la Ville de Montauban, un investissement stratégique pour pérenniser nos formations, offrant à l'IUP « Arts Appliqués » l'opportunité de développer son savoir faire dans un nouveau bâtiment fonctionnel aménagé en ateliers de travaux pratiques.

La réfection du mur d'enceinte du site universitaire, en contribuant à la conservation de notre patrimoine, parachèvera cette nouvelle étape de développement du site. En effet, je sou mets à votre approbation une demande de crédit afin de finaliser la deuxième tranche de restauration du mur d'enceinte.

En complément, le programme de travaux présenté ci-dessous correspond principalement à des travaux de **conservation de notre patrimoine immobilier**, proposant la restauration des toitures, la mise aux normes de sécurité de nos bâtiments et l'entretien de la chaufferie de la Médiathèque.

Par ailleurs, la livraison du bâtiment Arts Appliqués a finalisé le raccordement au réseau de **chauffage par le gaz** de l'ensemble de nos installations sur le site.

Ces travaux s'accompagnent de demandes de crédits nécessaires à **l'équipement technique des salles** de cours et de matériel spécifique pour le bon déroulement des formations (vidéo-projecteurs, écrans de projection, outils de communication).

A – INVESTISSEMENTS A REALISER

Les dépenses d'investissement vont s'élever à **178 500 €** .

B – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèveront à **445 030 €** auxquelles s'ajoutent les salaires des agents déployés sur ce site (775 212 €), la Ville de Montauban participant à hauteur de 152 449 € seulement et ayant refusé de régler cette somme pour 2013.

III - LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE

1. Bilan de la reprise en gestion

Comme évoqué dans nos précédents rapports, l'Assemblée Départementale a souhaité reprendre en gestion directe le restaurant universitaire, afin d'améliorer la qualité de service, grâce notamment à une période d'ouverture plus longue sur l'année. Ce transfert de gestion est effectif depuis le 1er août dernier. Le restaurant a quant à lui ré-ouvert le 2 septembre, sous la gestion du Conseil Général.

La reprise en gestion directe s'est traduite par :

- la création d'un budget annexe, et d'une régie dédiée ;
- la nomination d'un conseil de gestion et d'un comité d'usagers, ainsi que la désignation de leurs membres ;
- l'intégration ou le détachement au centre universitaire de trois agents (un agent transféré du service du personnel au centre universitaire et le détachement de deux agents de l'IUFM, devenu ESPE) ;
- la conclusion en lieu et place de l'ancien gestionnaire (IUFM) de nombreux contrats et marchés afférents au restaurant universitaire.
- l'aménagement et l'équipement de la cafétéria avec deux caisses ;
- le transfert à titre gracieux du matériel d'encaissement de l'association gestionnaire du restaurant (AGR) au restaurant universitaire ;
- la reconstitution des stocks alimentaires et de produits d'entretien ;
- des achats de matériels et de logiciels informatiques pour assurer la gestion du restaurant.

Un rapport financier détaillé est présenté par la 1ere commission.

2. La fréquentation

Sur la période du 2 septembre au 20 décembre 2013 (fermeture du restaurant universitaire du 23 au 27 décembre) soit 78 jours d'ouverture, près de 22 000 repas ont été servis, dont 14 767 repas étudiants soit les deux tiers.

REPAS	Septembre 2013	Octobre 2013	Novembre 2013	Décembre 2013 Du 1er au 20 Fermeture du 23 au 27 décembre	TOTAL
Nature des rationnaires					
Étudiants	3 278	4 867	4 273	2 349	14 767
Autres	1 700	2 228	1 864	1 355	7 147
Total Mensuel de repas	4 978	7 095	6 137	3 704	21 914

3. Le coût à l'assiette

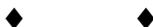
Notre objectif est d'atteindre **un coût moyen des denrées à l'assiette à 3 € maximum en 2014**. Il convient toutefois de souligner que ce coût moyen annuel sera théorique, puisqu'il varie fortement selon la période de l'année considérée (période dense de septembre à mars, avec la présence de l'ensemble des étudiants, période moins dense d'avril à septembre et période très creuse durant les congés universitaires d'été).

4. Conseil de Gestion et Comité d'Usagers

Le second Conseil de Gestion s'est tenu le 15 janvier 2014 avec pour objet d'analyser le projet de budget de 2014.

En complément, le 1^{er} Comité d'usagers sera réuni dans le courant du mois de février.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve les orientations suivantes pour 2014 :

Enseignement supérieur et vie étudiante

- Prend acte de la création en septembre 2014, d'un service dédié au développement de l'enseignement supérieur et à l'animation de la vie étudiante, pour tous les étudiants ;
- Approuve les orientations suivantes concernant la vie étudiante :

Étude des besoins en matière d'aménagement intitulée « rêve ton campus » :

- Prend acte des premiers résultats présentés par les étudiants en comité de pilotage le 20 décembre 2013 ;
- Approuve les priorités suivantes :
 - réhabilitation de l'entrée d'honneur,
 - réalisation d'un foyer étudiant et d'un pôle prévention santé,
 - création de locaux d'enseignement supplémentaires et d'espaces dédiés à la recherche ;
- Autorise Monsieur le Président à lancer la procédure de désignation d'un programmiste et signer les contrats en découlant afin de finaliser le projet d'aménagement qui sera contractualisé avec l'État et la Région dans le cadre du prochain contrat de plan et présenté à la DM 1 ;
- Approuve à cet effet l'inscription d'un crédit de 60 000 € sur la ligne budgétaire 2031-23 ;
- Autorise également Monsieur le Président à solliciter les subventions les plus élevées possibles pour les différents projets mentionnés, auprès du Conseil Régional, de l'Europe, de l'État et des Universités ;

actions culturelles et sportives :

- reconduction des Pass cinéma et sports,
- modification du Pass culture dans son fonctionnement (plus souple et moins onéreux),

- reconduction de la semaine de l'étudiant ;

soutien aux initiatives étudiantes :

- réalisation d'un journal étudiant imprimé par le service reprographie du Conseil Général,
- reconduction de l'aide aux voyages d'études ;

actions de solidarité :

- renforcement du partenariat avec le Secours Populaire Français (permanences bimensuelles au Centre universitaire, délivrance de colis alimentaires...),
- délivrance de bons sociaux pour l'accès gracieux au restaurant universitaire,
- mise en place de ventes de paniers de légumes biologiques à 4 €,
- reconduction du fonds d'aide d'urgence ;

accessibilité de l'enseignement supérieur :

- organisation des journées portes ouvertes et journées de découverte de l'enseignement supérieur ;

soutien aux activités de recherche et développement des liens avec le monde économique :

- publication d'actes de journées d'études ou de colloques,
- lancement d'une étude afin de définir une stratégie départementale pour dynamiser les liens entre l'Enseignement Supérieur, la Recherche et le Monde Économique dont les résultats seront présentés lors de la DM1 ;

Centre universitaire

- Prend acte de l'achèvement du bâtiment « Arts appliqués »
- Approuve comme suit le budget et les travaux à réaliser pour 2014 et ratifie les crédits de paiement tels que proposés :

Investissements

- Adopte une enveloppe globale de 178 500 € :

Travaux

231.312 23**115 200 €**
répartis de la sorte :

Réfection du mur d'enceinte.....	50 000 €
Mise aux normes sécurité électrique et incendie	34 000 €
Travaux chaufferie médiathèque.....	7 000 €
Travaux centrale électrique chauffage auditorium.....	17 000 €
Travaux de câblage informatique.....	7 200 €

Acquisitions de logiciels, de matériels et de mobiliers

2031 23 : Frais études programmiste.....	60 000 €
215723 : Matériels techniques : Aspirateurs.....	300 €
2188 23 : Acquisition de matériels	3 000 €
Matériels vidéo et multimedia pédagogiques et kakemonos	

Fonctionnement

- Adopte une enveloppe globale de 445 030 € se décomposant comme suit à laquelle s'ajoutent 775 212 € de salaires des agents déployés sur ce site, la Ville de Montauban participant à hauteur de 152 449 € seulement et ayant refusé de régler cette somme pour 2013 :

60611 23 : Eau et assainissement.....	8 000 €
60612 23 : Énergie – Électricité.....	60 000 €
60613 23 : Chauffage urbain.....	70 000 €
60623 23 : Alimentation.....	1 000 €
60628 23 : Autres fournitures.....	500 €
60632 23 : Fournitures de petit équipement.....	300 €
6065 23 : Livres, disques, cassettes.....	4 000 €
6135 23 : Locations mobilières.....	500 €
61521 23 : Entretien des terrains.....	4 000 €
61522 23 : Entretien et réparation des bâtiments.....	5 000 €
61558 23 : Entretien et réparation biens mobiliers.....	2 000 €

616 23 : Primes d'assurance.....	700 €
6182 23 : Documentation générale et technique.....	5 000 €
6185 23 CENT 14-18 : Colloque 1 ^{ère} guerre mondiale.....	2 800 €
6188 23 : Autres frais divers.....	400 €
6231 23 : Annonces et insertions.....	3 500 €
6232 23 : Fêtes et Cérémonies.....	250 €
6236 23 : Catalogues et imprimés et publications	12 500 €
6236 23 CENT 14-18 :	9 380 €
6238 23 : Divers : publicité, relations publiques.....	500 €
6245 23 : Transports de personnes extérieures.....	2 500 €
6261 23 : Frais d'affranchissement.....	2 700 €
6281 23 : Concours divers : cotisations adhésions.....	2 000 €
6283 23 : Frais de nettoyage des locaux (remplacement).....	2 500 €
62872 23 : Remboursement au Budget Annexe.....	1 200 €
6288 23 : Autres frais divers – Vie Étudiante.....	20 500 €
6512 23 : Secours étudiants.....	5 000 €
65681 23 : Participation pédagogique.....	180 000 €
656815 23 : Étude d'aménagement.....	8 000 €
656826 23: Participation fonctionnement ESPE.....	30 000 €
6711 23 : Intérêts moratoires et pénalités sur marché	300 €

Restaurant universitaire

- Prend acte du bilan de la reprise en gestion directe par le Conseil Général, effective depuis le 2 août ;
- Précise que l'objectif est d'atteindre un coût moyen des denrées à l'assiette à 3 € maximum en 2014.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,